

## **ARISTARQUE ET LA CONDAMNATION D'ODYSSÉE, 17, 501-504**

Aristarque de Samothrace (environ 217-145 av. J.-C.) est une des plus grandes figures de la philologie antique. Son travail d'édition et de commentaire des textes homériques ne nous est connu que de manière indirecte, principalement grâce aux notes marginales des manuscrits médiévaux de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. À partir de ces informations souvent incomplètes et concises jusqu'à l'obscurité, les modernes se sont efforcés de comprendre la démarche philologique du critique<sup>1</sup> ; ils ont souvent tenté de retrouver des fragments du grammairien alexandrin là où les scholies ne le citaient pas nommément<sup>2</sup>. La reconstitution de la méthode du célèbre philologue est donc loin d'être une tâche simple. Dans cet article, je tente d'affronter certaines de ces difficultés en m'intéressant à l'opinion d'Aristarque sur l'authenticité d'*Odyssée*, 17, 501-504, et en essayant d'établir le rapport qui existe entre l'exégèse du critique alexandrin et la formule *κατὰ τὸ σιωπώμενον* attestée dans les scholies.

### **1. La scholie à *Odyssée*, 17, 501-504 et ses interprétations modernes**

Dans le chant XVII de l'*Odyssée*, Homère décrit Ulysse, déguisé en mendiant, qui sollicite l'aumône dans son propre palais. Les prétendants de Pénélope réagissent de manière très agressive, en particulier Antinoos, qui lui lance un tabouret sur l'épaule<sup>3</sup>. Le texte poursuit en nous transportant

---

1. L'étude fondamentale sur les travaux homériques d'Aristarque reste, en dépit de son ancienneté, celle de K. LEHRS, *De Aristarchi studiis Homericis*, Leipzig, 1882<sup>3</sup> ; il convient également de signaler l'ouvrage important d'A. ROEMER et E. BELZNER, *Die Homerexegese Aristarchs in ihren Grundzügen*. Dargestellt von A. R. Bearbeitet und herausgegeben von E. B., Paderborn, 1924. Parmi les travaux plus récents, on peut citer en particulier M. VAN DER VALK, *Researches on the Text and Scholia of the Iliad I*, Leyde, 1963, p. 84-263 et GR. NAGY, *Poetry as Performance. Homer and Beyond*, Cambridge, 1996 = *La poésie en acte. Homère et autres chants*. Traduit de l'anglais par J. Bouffartigue, Paris, 2000, p. 135-188.

2. Voir à cet égard les travaux d'A. LUDWICH, *Aristarchs homerische Textkritik nach den Fragmenten des Didymos*. Dargestellt und beurtheilt von A. L., Leipzig, 1884-1885.

3. *Odyssée*, 17, 338-491.

dans une autre pièce du palais, où la reine maudit ses hôtes indésirables. Je reproduis les vers les plus importants pour notre discussion, ainsi que la traduction de V. Bérard :

492 Τοῦ δ' ὡς οὔν ἤκουσε περίφρων Πηνελόπεια  
βλημένου ἐν μεγάρῳ, μετ' ἄρα δμῳῆσιν ἔειπεν [...]

Μαί', ἐχθροὶ μὲν πάντες, ἐπεὶ κακὰ μηχανῶνται·

500 Ἀντίνοος δὲ μάλιστα μελαίνῃ κηρὶ ἔοικε.

Ξεῖνός τις δύστηνος ἀλητεύει κατὰ δῶμα

502 ἀνέρας αἰτίζων· ἀχρημοσύνη γὰρ ἀνώγει·

ἐνθ' ἄλλοι μὲν πάντες ἐνέπλησάν τ' ἔδοσάν τε,

504 οὔτος δὲ θρήνυι πρυμνὸν βάλε δεξιὸν ὦμον.

Mais lorsque Pénélope, la plus sage des femmes, apprit qu'en la grand' salle, un hôte était frappé, elle dit à ses femmes : [...] « Tous, avec leurs complots, sont odieux, nourrice ! Mais cet Antinoos a la noirceur des Parques. Dans la grand' salle, un pauvre étranger fait la quête, de convive en convive ; l'indigence l'amène. Les autres remplissaient, de leurs dons, sa besace ; mais c'est un tabouret qu'Antinoos lui lance en pleine épaule droite <sup>4</sup>. »

Les vers 501-504 sont présents dans tous les manuscrits de l'*Odyssee* <sup>5</sup>. Une scholie se fait toutefois l'écho d'une discussion sur leur authenticité :

Νοθεύει Ἀρίσταρχος δ'. Πῶς γὰρ ἂν ταῦτα εἰδείη, εἰ μὴ πως κατὰ τὸ σιωπώμενον <sup>6</sup> ;

Aristarque considère comme inauthentiques les quatre vers. Comment en effet [Pénélope] saurait-elle ces choses, si ce n'est d'une manière qui n'est pas exprimée ?

Cette condamnation est justifiée par les mots Πῶς γὰρ ἂν ταῦτα εἰδείη ; Pénélope décrit en effet de quelle manière le mendiant a été agressé dans le μέγαρον, où elle-même, reléguée dans sa chambre, ne se trouvait pas. Comment a-t-elle donc pu prendre connaissance des événements ? Le vers 492 dit simplement : ἤκουσε περίφρων Πηνελόπεια. Mais la compréhension du verbe ἤκουσε pose elle-même problème. Ce terme peut évidemment avoir comme sens « entendre personnellement (sans intermédiaire) ». Si l'on retient cette interprétation, Pénélope aurait pu, de son gynécée, entendre des bruits qui lui ont fait comprendre qu'un hôte était frappé dans la pièce principale du palais. Mais il est difficile d'envisager qu'elle ait pu connaître des circonstances aussi précises que la partie du

4. V. BÉRARD, *L'Odyssee*. « Poésie homérique ». Tome III. *Chants XVI-XXIV*. Texte établi et traduit par V. B., CUF, Paris, 1924, p. 43-44.

5. Le papyrus *BKT IX*, 4 (Mertens-Pack<sup>3</sup> 1130.1 = *LDAB* 1752), malheureusement lacunaire, atteste la présence des vers 501-502 à date ancienne.

6. Sch. HX à *Odyssee*, 17, 501.

corps d'Ulysse qui est touchée<sup>7</sup>. Ceci entraîne logiquement la remise en cause de l'authenticité des vers 501-504.

Le mot ἤκουσε peut également avoir comme signification « entendre dire, apprendre », option qui a la préférence de V. Bérard<sup>8</sup>. Dès lors, il faut comprendre qu'un témoin du forfait d'Antinoos quitte le μέγαρον pour rejoindre la maîtresse de maison dans ses appartements et lui rapporter l'incident. Il n'y a plus aucune difficulté, en ce cas, à admettre que Pénélope prononce les vers 501-504, mais il faut accepter qu'Homère passe sous silence certains détails pourtant nécessaires à la cohérence de son histoire. C'est à ce principe d'interprétation du texte d'Homère que fait référence l'expression du scholiaste κατὰ τὸ σιωπώμενον<sup>9</sup>.

Ces éléments étant posés, et n'ayant jamais suscité de contestation, il faut tenter d'interpréter la scholie de manière globale, et de voir ce qu'elle révèle du travail d'édition d'Aristarque. Des analyses antérieures ressortent deux éléments : d'une part, le caractère « aristarchien » de la formule κατὰ τὸ σιωπώμενον, d'autre part la formulation quelque peu ambiguë de la scholie.

Le premier de ces points a été mis en évidence par K. Lehrs, auteur de la principale étude détaillée de l'exégèse d'Aristarque, qui n'a pas été remplacée jusqu'à aujourd'hui. Le savant allemand note, à juste titre, que les incohérences entre les diverses parties de l'œuvre d'Homère sont un des principaux critères qui amenaient le critique à condamner des vers ; le grand mérite d'Aristarque par rapport à son prédécesseur Zénodote serait

7. Cf. sch. H à *Odyssée*, 17, 504 : οὐκ ἂν οὕτως ἀκριβῶς εἰδείη τὸ βληθὲν μέρος. « Elle ne pourrait pas savoir de cette façon quelle partie a été frappée. »

8. Dans notre passage, ἤκουσε introduit une proposition participe (τοῦ [...] βλημένου), construction que l'on réserve parfois aux cas où le verbe ἀκούω implique une perception directe, tandis que la proposition infinitive serait utilisée avec le même verbe quand il est question d'ouï-dire (voir par exemple R. KÜHNER et B. GERTH, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache* II.2, Hanovre - Leipzig, 1904<sup>3</sup>, § 484.1, p. 68). En réalité, les contre-exemples existent même en grec classique (voir J. HUMBERT, *Syntaxe grecque*, Paris, 1960<sup>3</sup>, § 328, p. 199-200). Chez Homère, on relève par exemple en *Odyssée*, 1, 289 : εἰ δέ κε τεθνηῶτος ἀκούσης μηδ' ἔτ' ἔοντος « si tu entends dire qu'il est mort et qu'il n'est plus » (voir P. CHANTRAINE, *Grammaire homérique*. Tome II. *Syntaxe*, Paris, 1953, § 477-479, p. 326-329).

9. Notons que certains modernes ont choisi d'opter pour un moyen terme, en supposant que le θάλαμος où se tient Pénélope et le μέγαρον où se trouvent les prétendants étaient suffisamment proches l'un de l'autre pour que la reine entende et voie tout (voir J. Russo *et al.*, *A Commentary on Homer's Odyssey*. Vol. III. *Books XVII-XXIV*, Oxford, 1992, p. 42-43). Cette hypothèse ne semble pas envisagée par le commentateur à l'origine de la scholie, qui nous place devant l'alternative suivante : soit croire que Pénélope ne pouvait être au courant des circonstances de l'agression, soit admettre que quelque chose a été sous-entendu dans le texte.

toutefois d'avoir compris que certaines contradictions ne sont qu'apparentes et s'expliquent par des non-dits dans l'épopée<sup>10</sup>. L'hypothèse de K. Lehrs a généralement été acceptée, si bien que les mots *κατὰ τὸ σιωπώμενον* employés de nombreuses fois dans les scholies ont été souvent interprétés comme le reflet du travail critique d'Aristarque<sup>11</sup>.

La formulation de la scholie elle-même a posé problème à certains philologues. En effet, la condamnation y est justifiée par une question (*πῶς γὰρ ἄν ταῦτα εἰδείη* ;), suivie d'une proposition de réponse qui rendrait inutile l'athétèse (*εἰ μὴ πως κατὰ τὸ σιωπώμενον*). M. van der Valk en a déduit qu'Aristarque lui-même n'était pas sûr du bien-fondé de son intervention<sup>12</sup>. Il faut toutefois noter que rien dans la phrase *νοθεύει Ἀρίσταρχος δ'* ne semble aller dans ce sens ; en effet, les scholiastes utilisent parfois des formulations qui montrent que l'opinion du grammairien était nuancée, parce que les arguments en faveur d'une condamnation ne lui semblaient pas entièrement suffisants<sup>13</sup>. La tournure affirmative utilisée dans notre scholie n'indique aucune réserve quant à l'athétèse<sup>14</sup>.

10. K. LEHRS, *De Aristarchi studiis Homericis*, Leipzig, 1882<sup>3</sup>, p. 337.

11. Voir principalement l'étude au titre évocateur de R. MEINEL, *Κατὰ τὸ σιωπώμενον. Ein Grundsatz der Homererklärung Aristarchs*, Ansbach, 1915.

12. M. VAN DER VALK, *Textual Criticism of the Odyssey*, Leyde, 1949, p. 190 : *Aristarch, though hesitatingly (cf. Schol.), athetized the lines*.

13. Voir surtout sch. HPQ à *Odyssee*, 5, 337 : *Ἀρίσταρχος δὲ περὶ μὲν τῆς ἀθετήσεως διστάζει*, « Aristarque hésite au sujet de l'athétèse », mais aussi sch. HQ à *Odyssee*, 6, 244-245 (telle qu'elle est généralement comprise) et sch. P à *Odyssee*, 7, 311.

14. Notons que le verbe employé est bien *νοθεύω*, et non *ἀθετέω*. Ce dernier, plus courant dans les scholies, est aussi plus précis : à partir de l'époque hellénistique, ce terme technique est utilisé lorsqu'un éditeur conserve dans le texte un vers qu'il croit interpolé, mais le fait précéder de l'obel (–) pour indiquer qu'il en rejette l'authenticité (*LSJ*, s.v. *ἀθετέω* II, p. 31 : *reject as spurious*). Le sens fondamental de *νοθεύω* est celui de « considérer comme νόθος (bâtard, inauthentique) » (*LSJ*, s.v. *νοθεύω* III, p. 1178 : *consider spurious*) ; il est employé pour définir la valeur de l'obel dans les catalogues grecs de σημεία (édités par W. DINDORF, *Scholia in Homeri Iliadem. Ex codicibus aucta et emendata* edidit W. D. Tome I, Oxford - Leipzig, 1875, p. XLII-XLIX) : *ὁ δὲ ὀβελὸς πρὸς τὰ ἀθετούμενα ἐπὶ τοῦ ποιητοῦ, ἤγουν νενοθευμένα ἢ ὑποβεβλημένα*, « l'obel marque les vers athétisés chez le poète, c'est-à-dire les vers considérés comme inauthentiques ou qui soulèvent des objections » (cod. 1, p. XLIII ; réédité par Fr. MONTANARI, *Studi di filologia omerica* I, Pise, 1979, p. 54) ; *ὁ δὲ ὀβελὸς πρὸς τὰ νόθα καὶ ἀθετούμενα*, « l'obel marque les vers inauthentiques et athétisés » (cod. 2, p. XLV). Dans le texte qui nous occupe, nul doute que *νοθεύει* est synonyme de *ἀθετεῖ* ; sur les athétèses d'Aristarque, voir M. VAN DER VALK, *Researches on the Text and Scholia of the Iliad* I, Leyde, 1963, p. 370-477 et D. LÜHRS, *Untersuchungen zu den Athetesen Aristarchs in der Ilias und zu ihrer Behandlung im Corpus der exegetischen Scholien*, Hildesheim - Zürich - New York, 1992.

A. Roemer a proposé une autre interprétation, qui s'accorde parfaitement avec le caractère prétendument « aristarchien » des mots κατὰ τὸ σιωπώμενον. Selon lui, notre scholie est erronée : elle est l'aboutissement de résumés successifs d'informations qui ont fini par ne plus être comprises. À l'origine auraient existé deux notes distinctes<sup>15</sup> :

- d'une part, ἀθετοῦνται οἱ δ' <ὑπὸ Ζηνοδότου καὶ Ἀριστοφάνους>· πῶς γὰρ ἂν ταῦτα εἰδείη <ἡ Πηνελόπη> ; « Les quatre vers sont athétisés par Zénodote et Aristophane ; comment en effet Pénélope saurait-elle ces choses ? »

- d'autre part, ἀντιλέγει δὲ δι' ὑπομνημάτων ὁ Ἀρίσταρχος, ὅτι ταῦτα κατὰ τὸ σιωπώμενον ἀκήκοεν ἡ Πηνελόπη. « Aristarque dans ses *Commentaires* s'oppose à eux, en disant que Pénélope l'a appris d'une manière qui n'est pas exprimée. »

L'athétèse serait donc à attribuer à Zénodote et Aristophane ; Aristarque, quant à lui, se serait opposé à ses prédécesseurs en objectant qu'une telle condamnation devenait superflue si l'on admettait que certains détails étaient sous-entendus par le poète. Voilà qui cadrerait parfaitement avec l'opinion de K. Lehrs. Mais avant d'accepter cette explication et de corriger la scholie, il faut se demander si une interprétation plus simple du texte ne peut être envisagée.

## 2. Une formulation ambiguë ?

La formulation de la scholie est, il est vrai, surprenante au premier abord. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une scholie, d'une note marginale qui vise à exprimer de la manière la plus concise possible ce qui était sans doute plus amplement développé dans des *Commentaires*. En partant de ce point de vue, notre scholie ne présente rien d'exceptionnellement obscur.

Pour bien interpréter notre scholie, il suffit, je crois, de la découper correctement. Les deux phrases Νοθεύει Ἀρίσταρχος δ'. Πῶς γὰρ ἂν ταῦτα εἰδείη ; expriment tout d'abord la condamnation d'Aristarque, et sa justification (le texte n'indique pas comment Pénélope pourrait être au courant de ce qu'elle explique). Ensuite, la proposition εἰ μὴ πῶς κατὰ τὸ σιωπώμενον est, à mon avis, le reflet des réflexions d'un lecteur d'Homère postérieur à Aristarque<sup>16</sup> ; celui-ci jugerait l'athétèse injustifiée, puisqu'il

15. A. ROEMER, *Aristarchs Athetesen in der Homerkritik (wirkliche und angebliche). Eine kritische Untersuchung*, Leipzig - Berlin, 1912, p. 154 et 212-213.

16. On pourrait même penser au scholiaste médiéval, si notre scholie n'apparaissait dans les mêmes termes dans deux manuscrits indépendants et que

suffit de reconstruire soi-même ce que tait le poète pour répondre à la question soulevée. Ainsi comprise, la scholie paraît logique et parfaitement intelligible ; l'examen du texte lui-même ne me semble donc imposer aucune correction, ni même sous-entendre la moindre hésitation<sup>17</sup>.

### 3. Une expression aristarchienne ?

L'expression *κατὰ τὸ σιωπώμενον* apparaît quarante-quatre fois dans les scholies anciennes des manuscrits homériques<sup>18</sup>. Dans deux occurrences seulement elle est utilisée à côté du nom d'Aristarque : d'une part, dans le passage qui nous occupe ; d'autre part, dans une notice concernant un passage du chant V de l'*Illiade*<sup>19</sup>. Malheureusement, cette dernière scholie n'est d'aucune utilité pour la question ici abordée, car sa formulation ne permet pas de savoir si la formule *κατὰ τὸ σιωπώμενον* reflète l'opinion de l'Alexandrin<sup>20</sup>. K. Lehrs invoque également une autre scholie de l'*Illiade*<sup>21</sup>, où l'opinion de Zénodote est réfutée par les mots *πολλὰ κατὰ συμπέρασμα λέγει ὁ ποιητῆς σιωπωμένως γεγονότα* (« le poète induit logiquement de nombreux éléments passés sous silence »), qui apparaissent

---

l'expression *κατὰ τὸ σιωπώμενον* ne fût bien attestée dans des scholies qui remontent de toute évidence à l'Antiquité (cf. n. 18, 24 et 25).

17. C'est à la même conclusion que parvient R. NÜNLIST, *The Ancient Critic at Work. Terms and Concepts of Literary Criticism in Greek Scholia*, Cambridge, 2009, p. 163.

18. Sch. bT à *Illiade*, 1, 490-1 a ; sch. bT à *Illiade*, 4, 159 b ; sch. A à *Illiade*, 5, 231 b ; sch. T à *Illiade*, 5, 279 a ; sch. A à *Illiade*, 5, 297 c<sup>1</sup> ; sch. A à *Illiade*, 6, 114 c ; sch. D à *Illiade*, 6, 208 ; sch. A à *Illiade*, 6, 337 a ; sch. bT<sup>ii</sup> à *Illiade*, 7, 276 c ; sch. bT à *Illiade*, 8, 221 a ; sch. A à *Illiade*, 9, 224 ; sch. A à *Illiade*, 9, 698 a ; sch. A à *Illiade*, 9, 709 a ; sch. bT à *Illiade*, 10, 578 b ; sch. AbT à *Illiade*, 11, 846 ; sch. D à *Illiade*, 11, 846 ; sch. T à *Illiade*, 13, 125 a<sup>1</sup> ; sch. T à *Illiade*, 13, 177 ; sch. T<sup>ii</sup> à *Illiade*, 13, 605 a ; sch. bT<sup>ii</sup> à *Illiade*, 14, 509 d ; sch. T à *Illiade*, 16, 411 b (deux fois) ; sch. bT à *Illiade*, 16, 411 c ; sch. T à *Illiade*, 16, 427 ; sch. T à *Illiade*, 16, 432 b ; sch. bT à *Illiade*, 16, 666 a ; sch. A à *Illiade*, 16, 666 b<sup>1</sup> ; sch. A à *Illiade*, 17, 24 a ; sch. bT à *Illiade*, 17, 24-27 ; sch. A à *Illiade*, 18, 356 a<sup>1</sup> ; sch. T à *Illiade*, 18, 356 a<sup>2</sup> ; sch. bT à *Illiade*, 18, 356 b ; sch. A à *Illiade*, 21, 17 b<sup>1</sup> ; sch. T à *Illiade*, 21, 67 a<sup>1</sup> ; sch. T à *Illiade*, 21, 290 b ; sch. bT à *Illiade*, 22, 293 b ; sch. HMQR à *Odyssée*, 3, 313 ; sch. Q à *Odyssée*, 8, 2 ; sch. HQV à *Odyssée*, 10, 108 ; sch. HV à *Odyssée*, 11, 158 ; sch. BHQ à *Odyssée*, 11, 471 ; sch. V à *Odyssée*, 13, 185 ; sch. HX à *Odyssée*, 17, 501 ; sch. V à *Odyssée*, 20, 137. On trouve également la formule *κατὰ τὰ σιωπώμενα* (cf. sch. D à *Illiade*, 5, 127).

19. Sch. A à *Illiade*, 5, 231 b.

20. L'autorité d'Aristarque est invoquée à propos du choix d'une leçon ; le scholiaste cite ensuite quelques parallèles qui justifient le texte d'Homère, puis poursuit en écrivant : « C'est pour cette raison que certains disent [...] » (*διὰ τοῦτό φασιν ἔνιοι*), après quoi seulement est introduite la formule *κατὰ τὸ σιωπώμενον*. Rien ne prouve donc qu'il s'agisse encore là de l'opinion d'Aristarque.

21. Sch. A à *Illiade*, 16, 432 a.

sans aucun doute comme une explicitation de l'expression κατὰ τὸ σιωπώμενον. Il suppose que cette critique est due à Aristarque<sup>22</sup>, mais elle pourrait tout aussi bien venir d'un autre commentateur<sup>23</sup> ou éditeur d'Homère<sup>24</sup>. Les affirmations sur le caractère « aristarchien » des mots κατὰ τὸ σιωπώμενον reposent par conséquent sur des bases fragiles.

Depuis les travaux de K. Lehrs, un nouveau document a amené de plus vives lumières sur la question : il s'agit d'un papyrus d'Oxyrhynchus, daté du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., qui contient des commentaires philologiques sur la plus grande partie du chant XXI de l'*Iliade*<sup>25</sup>. L'auteur, peut-être un certain Ammonios<sup>26</sup>, se penche notamment sur les encouragements que Poséidon,

22. K. LEHRS, *De Aristarchi studiis Homericis*, Leipzig, 1882<sup>3</sup>, p. 336 ; voir le commentaire de P. CHANTRAINE dans P. MAZON *et al.*, *Introduction à l'Iliade*, CUF, Paris, 1942, p. 18 : « Aristarque s'oppose souvent à Zénodote, contre qui nos scholies polémiquent. Même là où la leçon qui s'oppose à celle de Zénodote n'est pas expressément donnée comme aristarchienne, il y a beaucoup de chances pour qu'elle ait été adoptée par Aristarque. »

23. Peut-être même celui qui est à l'origine des mots εἰ μὴ πῶς κατὰ τὸ σιωπώμενον dans le texte qui nous occupe, puisqu'étant postérieur à Aristarque il l'était à Zénodote.

24. Les scholies du manuscrit A se présentent comme issues des ouvrages de quatre grammairiens, Aristonicos, Didyme, Nicanor et Hérodien. On a souvent supposé que ces auteurs s'inspiraient tellement d'Aristarque que le nom du grammairien avait fini par ne plus être mentionné dans les scholies, et que le philologue moderne est donc en droit de le restituer ; sur cette hypothèse, je partage entièrement l'opinion réservée de R. LANGUMIER dans P. MAZON, *op. cit.* (n. 22), p. 81-82 : « Encore que nous ayons parfois [...] la preuve indirecte que cette interprétation est possible, rien ne prouve qu'elle soit toujours légitime. [Les commentaires cités dans les scholies peuvent être] dus à des grammairiens postérieurs à Aristarque, puisqu'aussi bien les *Quatre* en ont rédigé et en ont utilisé d'autres que ceux du maître. C'est pourquoi, dans notre appareil critique, nous avons cru devoir respecter l'anonymat gardé par les scholies. »

25. *P. Oxy.* II, 221 = *P. Lit. Lond.* 178 (Mertens-Pack<sup>3</sup> 1205 = *LDAB* 1631). Le texte a été réédité avec soin sous l'appellation « Pap. XII » par H. ERBSE, *Scholia Graeca in Homeri Iliadem (Scholia vetera)*. Recensuit H. E. Vol. V, Berlin, 1977, p. 78-121. Trois planches reproduisant des photographies du papyrus figurent en fin de volume.

26. Entre les colonnes X et XI du papyrus apparaît en effet la mention Ἀμμώνιος Ἀμμωνίου γραμματικὸς ἐσημειώσασθην, « Moi, Ammonios [fils ?] d'Ammonios, grammairien, j'ai fait ces remarques [ou : j'ai apposé ma signature ?]. » Il est difficile de savoir si cette indication renvoie à l'auteur, au scribe ou à un relecteur autorisé des scholies. À noter également que la citation de Séleucos, contemporain de Tibère (Suétone, *Tibère*, 56), empêche l'identification traditionnelle (voir par exemple J. FR. LOCKWOOD et N. G. WILSON, *Ammonius*. 1, *OCD*<sup>3</sup>, p. 74) avec Ammonios, élève et successeur d'Aristarque (cf. *Souda*, s.v. Ἀμμώνιος, α 1641, vol. I, p. 145 Adler et sch. A à *Iliade*, 10, 397-399 a-b) ; le nom est répandu, comme le fait remarquer K. MCNAMEE, *Annotations in Greek and Latin Texts from Egypt*, Oakville, 2007, p. 38.

apparu sous forme humaine aux côtés d'Athéna, adresse à Achille en train de se débattre dans les eaux du Scamandre :

288 Πηλεΐδη, μήτ' ἄρ τι λίην τρέε μήτέ τι τάρβει·  
τοίω γάρ τοι νῶι θεῶν ἐπιταρρόθω εἰμέν,  
290 Ζηνὸς ἐπαινήσαντος, ἐγὼ καὶ Παλλὰς Ἀθήνη.

Fils de Pélée, ne tremble pas trop et ne sois pas effrayé : vois, nous sommes tous deux des dieux, chargés de ta protection avec l'assentiment de Zeus, moi et Pallas Athéna.

L'authenticité du vers 290 était refusée par un commentateur dont le nom n'est pas précisé, parce que Poséidon s'y désignait simplement par le pronom ἐγὼ, alors que son apparence ne permettait en rien à Achille de savoir qui il était ; le dieu n'accomplissait d'ailleurs en faveur du héros aucun miracle susceptible de prouver sa divinité<sup>27</sup>. Le papyrus expose ensuite les arguments utilisés par Séleucos<sup>28</sup> pour défendre l'opinion opposée :

Πρὸς ταῦτα λέγει Σέλευκος ἐν τῷ<ι> γ' κατὰ τῶν Ἀριστάρχου σημείων ὅτι ἀνδράσιν ὁμοιωμένοι ὅμως κατὰ τ[ὸ] σ[τ]ιωπώμενον διὰ τῆς δεξιῶσεω[ς] ἴχνη τοῦ θεοῖ εἶναι παρέχον[τ]αι· [ἐ]πεὶ πὼς εἰρήκασι “τ[ο]ῖω γάρ τοι νῶι θεῶν ἐπιταρρόθω εἰμέν” ; καὶ [ὅ]π[ο]υ Διὸς δὲ κατὰ τὸ σ[τ]ιωπώμενον ἐπέμφθησαν<sup>29</sup>.

À cela, Séleucos répond dans son troisième livre *Contre les signes d'Aristarque* que tout en ayant l'apparence d'hommes ils fournissent en saluant [Achille], sans que cela soit exprimé, des preuves de leur divinité ; sinon, comment ont-ils pu dire : *Vois, nous sommes tous deux des dieux, chargés de ta protection* ? Et ils furent envoyés par Zeus sans que cela soit exprimé<sup>30</sup>.

27. *P. Oxy.* II, 221, col. XV, l. 6-15 : Ζηνὸς ἐπα[ι]νήσαντος ἐγὼ καὶ Παλλὰς Ἀθήνη : ἀθετεῖται, ὅτι {ὄνομα} οὐκ εἶρηκεν ὄνομα τοῦ θεοῦ, ἀλλ' “ἐγὼ”, μεταβεβληκῶς τὴν ιδέαν εἰς ἄνδρα· [κ]αὶ γ[ὰ]ρ οὐ[[κα]]δὲ κατὰ τὴν ἄφοδον σημείω<ι> ἐπιφανεῖ τὸν Ἀχιλλεῖα ἐθάρσυνεν “οὐδὲ Σκάμανδρος ἔλιγε τὸ ὄν μένος ἀλλ' ἔτι μᾶλλον χῶετο Πηλείωνι”, « Avec l'assentiment de Zeus, moi et Pallas Athéna : [le vers] est athétisé, parce qu'il n'a pas mentionné le nom du dieu, mais à seulement dit *moi*, alors qu'il s'est changé en homme ; et en effet pas même en s'éloignant il n'a encouragé Achille par un signe évident : *Le Scamandre ne perdait pas sa vigueur, et sa colère s'enflammait davantage contre le fils de Pélée* [Odyssee, 21, 305-306]. » Comparer sch. A à *Iliade*, 21, 290 a : ἀθετεῖται, ὅτι ἀπίθανον εἰς ἄνδρος μορφήν ὁμοιωμένον λέγειν “ἐγὼ καὶ Παλλὰς Ἀθήνη”. τίς γάρ ἐστιν, οὐ μὴ νοήση, « [Le vers] est athétisé, parce qu'il est invraisemblable, alors qu'il a pris forme humaine, qu'il [Poséidon] dise *moi et Pallas Athéna*. Car qui il [Poséidon] est, il est impossible qu'il [Achille] le sache. »

28. Cf. n. 26.

29. *P. Oxy.* II, 221, col. XV, l. 16-24.

30. R. NÜNLIST a tenté d'établir une nuance entre les deux occurrences de l'expression κατὰ τὸ σιωπώμενον (*The Ancient Critic at Work...*, *op. cit.* [n. 17],

Le raisonnement fait seulement appel à des éléments passés sous silence par le poète, l'expression κατὰ τὸ σιωπώμενον apparaissant deux fois<sup>31</sup>. Séleucos citait le vers 289, dont l'authenticité n'était pas contestée, et faisait remarquer que les prétentions de deux inconnus à être des dieux ne pouvaient constituer un réconfort pour Achille que si elles étaient accompagnées de signes évidents confirmant cette affirmation : il fallait donc admettre, sous peine de tomber dans l'absurdité, que parfois Homère se dispensait de tout expliciter et s'en remettait à l'intelligence du lecteur. Cet argument n'explique pas directement pourquoi Poséidon s'est simplement désigné comme ἐγώ, mais une fois le principe posé, il était sans aucun doute loisible à Séleucos d'ajouter que Poséidon avait également manifesté son identité de quelque manière non exprimée ; de même, les mots Ζηνὸς ἐπαινήσαντος indiquaient que les deux dieux agissaient sur ordre de Zeus<sup>32</sup>, bien que le poète se soit abstenu de le mentionner auparavant<sup>33</sup>.

---

p. 169-170) : *The second instance of κατὰ τὸ σιωπώμενον is in line with the examples seen so far [notamment sch. HX à Odyssée, 17, 501]. Zeus' dispatch of Poseidon and Athena is not explicitly mentioned in the text and therefore happened 'tacitly'. The former instance, however, must be understood in the sense that, by means of their greeting, the gods 'implicitly' indicate their divine status. The regular application of the expression assumes that it is the poet who 'remains silent', whereas here it is the character Poseidon, and the inference must be made by Achilles, not the reader. In other words, the expression κατὰ τὸ σιωπώμενον no longer indicates a narratorial omission, but is used in the looser sense 'what the character indicates implicitly'.* Il me paraît néanmoins assez peu naturel, à quelques lignes seulement d'intervalle, de donner des sens différents à une même expression. Cela semble du reste avoir peu d'incidence sur la compréhension globale de l'argumentation de Séleucos.

31. Elle est attestée une troisième fois dans le papyrus, dans un contexte qui ne permet toutefois pas de l'attribuer à un philologue en particulier (*P. Oxy.* II, 221, col. XI, l. 32).

32. Cette question est également traitée dans la deuxième partie de la sch. T à *Iliade*, 21, 290 b : ἐγὼ καὶ Παλλὰς Ἀθήνη : ἡμάρτηται, ὅτι τὸ ἑαυτοῦ ὄνομα οὐ προσέθηκεν. Κατὰ τὸ σιωπώμενον δὲ ἴσως ἐκελεύσθησαν, « Moi et Pallas Athéna : il commet une erreur, parce qu'il n'a pas ajouté son propre nom. Peut-être [Poséidon et Athéna] ont-ils reçu un ordre [de Zeus] sans que cela soit exprimé. » Sans nul doute, l'emploi inapproprié de ἐγὼ ne constituait pas le seul argument des opposants à l'authenticité d'*Iliade*, 21, 290.

33. Je trouve très étonnante la remarque de R. NÜNLIST (*The Ancient Critic at Work...*, *op. cit.* [n. 17], p. 163, n. 20), qui considère que l'argument de Séleucos pour défendre l'authenticité d'*Iliade*, 21, 290 et l'objection présentée par le scholiaste contre l'athétèse aristarchienne d'*Odyssée*, 17, 501-504 sont *only superficially similar* ; l'auteur reconnaît d'ailleurs lui-même que l'expression κατὰ τὸ σιωπώμενον est employée au moins une fois par Ammonios avec la signification qu'elle présente dans la scholie (cf. n. 30).

Les rapports précis entre l'école d'Aristarque et le grammairien Séleucos sont difficiles à déterminer<sup>34</sup>, peut-être en raison du manque de stabilité dans la méthode du second<sup>35</sup>. Néanmoins, dans le cas présent, nous avons la chance de connaître avec exactitude l'ouvrage dans lequel le grammairien exprimait son opinion : κατὰ τῶν Ἀριστάρχου σημείων. Un tel titre laisse supposer que, dans cette œuvre, Séleucos s'employait à remettre en cause dans sa globalité la démarche philologique d'Aristarque, notamment ses athétèses caractérisées par l'obel<sup>36</sup>. Il ne fait donc pas de doute que la condamnation d'*Illiade*, 21, 290 est due soit à Aristarque lui-même<sup>37</sup>, soit pour le moins à un philologue de son école qui a continué d'appliquer la même méthode pour éliminer les interpolations de l'œuvre d'Homère.

Les mots κατὰ τὸ σιωπώμενον ne semblent donc absolument pas pouvoir être qualifiés d'« aristarchiens ». Dans le chef de Séleucos, ils sont mis en opposition à une athétèse de l'Alexandrin ou d'un de ses continuateurs. Si ma lecture de la scholie à *Odyssée*, 17, 501 est correcte, dans ce cas aussi l'expression reflète l'opinion d'un adversaire d'Aristarque. Ce sont là les deux seules attestations de κατὰ τὸ σιωπώμενον explicitement mises en rapport avec le grammairien dans les scholies homériques anciennes. Bien loin d'être le résultat de son travail critique, le recours aux éléments omis dans le récit est donc, à mon avis, une réaction contre la méthode philologique d'Aristarque.

#### 4. Relation avec d'autres principes exégétiques d'Aristarque

Les propositions de corrections de la scholie à *Odyssée*, 17, 501 paraissant inutiles et les affirmations concernant le caractère « aristarchien » des mots κατὰ τὸ σιωπώμενον étant dénuées de fondement, je voudrais

34. C'est ainsi que Fr. MONTANARI qualifie Séleucos d'*antiaristarchean* (« Demetrius of Phalerum on Literature », dans W. W. FORTENBAUGH, E. SCHÜTRUMPF [éd.], *Demetrius of Phalerum. Text, translation and Discussion*, New Brunswick - Londres, 2000, p. 391-411, spéc. p. 402, n. 28), tandis que pour M. L. WEST, *he shows himself to be an Aristarchean* (*Hesiod. Works & Days*. Edited with Prolegomena and Commentary by M. L. W., Oxford, 1978, p. 66).

35. Juste après avoir mentionné les arguments de Séleucos en faveur de l'authenticité d'*Illiade*, 21, 290, le papyrus ajoute : ἐν δὲ τῷ <ι> ε' [τῶν Διορθωτικῶν ὁ αὐτὸς ἀ]θετεῖ σὺν τοῖς ἐξῆς β' ὡς περισσο[ύ]ς, « Dans le cinquième livre de ses *Diorthôtika*, il athétise lui-même [ce vers] avec les deux suivants comme étant superflus. » (*P. Oxy.* II, 221, col. XV, l. 24-26).

36. Cf. n. 14.

37. Même l'apparat critique de l'édition CUF de *Illiade*, qui respecte en principe l'anonymat des scholies (cf. n. 24), indique : « 290 damn[avit] Ar[istarchus] » (*P. MAZON et al.*, *Homère. Illiade*. Tome IV. *Chants XIX-XXIV*. Texte établi et traduit par P. M. avec la collaboration de P. CHANTRAINE et al., CUF, Paris, 1947, p. 56).

montrer, par un bref examen de certains principes exégétiques d'Aristarque, que l'interprétation ici proposée s'accorde mieux que les précédentes avec ce que nous savons de la démarche philologique du grammairien.

Tout d'abord, il est intéressant de noter que plusieurs vers de l'*Odyssée* condamnés par Aristarque ont été réhabilités par un philologue postérieur en vertu du principe d'interprétation auquel renvoie l'expression κατὰ τὸ σιωπώμενον. L'exemple le plus significatif est sans doute celui de la *Seconde descente aux enfers*<sup>38</sup>. Une scholie indique en effet que ce passage, qui forme les 204 premiers vers du chant XXIV de l'*Odyssée*, était condamné par Aristarque, en raison des incohérences qu'il présentait avec le reste de l'épopée. Un commentateur a proposé une solution à chacune des difficultés soulevées par l'Alexandrin<sup>39</sup>.

Par exemple, Aristarque faisait remarquer que ce passage, en flagrante contradiction avec les propos tenus par le fantôme de Patrocle à Achille<sup>40</sup>, décrit les âmes descendant aux enfers sans avoir reçu les honneurs de la sépulture<sup>41</sup>, et qu'Agamemnon y raconte à Achille comment il a rassemblé les Grecs contre Troie<sup>42</sup>, rôle normalement attribué à Nestor<sup>43</sup>. En outre,

38. La question a été examinée de manière détaillée par G. PETZL, *Antike Diskussionen über die beiden Nekyiai*, Meisenheim, 1969, p. 44-66 et K. A. GARBRAH, « The Scholia on the Ending of the Odyssey », *WJA NF 3* (1977), p. 7-16 ; voir également H. A. STÖSSEL, *Der letzte Gesang der Odyssee. Eine unitarische Gesamtinterpretation*, Erlangen - Nuremberg, 1975, p. 15-20 et J. RUSSO *et al.*, *A Commentary on Homer's Odyssey*. Vol. III. *Books XVII-XXIV*, Oxford, 1992, p. 356-382.

39. Sch. MV à *Odyssée*, 24, 1, vol. II, p. 724, l. 12-13 Dindorf : Ἀρίσταρχος ἀθετεῖ τὴν Νεκυίαν [sic] κεφαλαίοις τοῖς συνεκτικωτάτοις τοῖσδε· ὅτι [...], « Aristarque athétise la *Descente aux enfers* principalement pour les raisons suivantes : parce que [...] ». Viennent ensuite les différents arguments de l'Alexandrin, suivis à chaque fois d'une tentative de réfutation.

40. *Iliade*, 23, 71-74.

41. Sch. MV à *Odyssée*, 24, 1, vol. II, p. 725, l. 2-4 Dindorf : Ἄλλ' αὐταὶ καὶ ἄταφοι κατὰσιν. Ἴσως διὰ τι καθάρσιον, ἢ διὰ τὴν Ἑρμοῦ πρόνοιαν κηδομένου τοῦ Ὀδυσσεῶς διὰ τὴν συγγένειαν, « Mais celles-ci [sic. les âmes] descendent privées de sépulture [*Odyssée*, 24, 1-5]. Peut-être est-ce en raison de quelque sacrifice expiatoire, ou par la prévoyance d'Hermès, qui se souciait d'Ulysse à cause de leur lien de parenté. »

42. Sch. MV à *Odyssée*, 24, 1, vol. II, p. 725, l. 6-8 Dindorf : Ἦ Ἀκαῖρος δὲ καὶ ἡ Ἀχιλλέως καὶ Ἀγαμέμνονος ὁμιλία· καὶ Ἀγαμέμνων οὐκ ἀγείρει τὴν στρατείαν, ἀλλ' ὁ Νέστωρ. Εὐκαίρως ἀναπληροῖ τὰ ἀλλαχοῦ παραλειφθέντα, « La discussion d'Achille et Agamemnon est hors de propos, et ce n'est pas Agamemnon qui rassemble l'armée, mais c'est Nestor [Comparer *Odyssée*, 24, 115-119 et *Iliade*, 11, 767-770]. C'est bien à propos qu'il [Homère] complète les points omis ailleurs. »

43. L'attribution de cet argument à Aristarque a été remise en question par A. ROEMER et G. PETZL. Le premier s'appuie essentiellement sur ses présupposés

il paraissait tout simplement inconcevable au critique que le cadavre d'Achille ait été laissé sans sépulture jusqu'au dix-huitième jour<sup>44</sup>, délai au terme duquel le corps devait déjà être décomposé<sup>45</sup>.

À ces arguments, le défenseur anonyme de l'authenticité du passage a répondu que les défunts avaient peut-être bénéficié d'un sacrifice expiatoire ou d'une mesure exceptionnelle de la part d'Hermès<sup>46</sup> et que Thétis avait pu conserver le corps de son fils comme elle l'avait fait pour celui de Patrocle<sup>47</sup>. Au sujet du rôle d'Agamemnon, il se contente de rétorquer que parfois le poète laisse de côté certains éléments pour les compléter plus tard<sup>48</sup>. Évidemment, la formule *κατὰ τὸ σιωπώμενον* n'est pas utilisée, mais le philologue fait bel et bien appel à des explications absentes du texte (peut-être sorties tout droit de son imagination). Manifestement, sa conception de la philologie est très différente de celle d'Aristarque. Au lieu de remarquer les incohérences et de condamner sur cette base comme non homérique le passage qui pose problème, il préfère admettre *a priori* comme cohérent le texte d'Homère tel qu'il a été transmis et rechercher dès

concernant la méthode d'Aristarque (*Aristarchs Athetesen...*, *op. cit.* [n. 15], p. 37, n. 2 : *Hoffentlich ist Aristarch nicht so naiv gewesen*). Quant au second (*Antike Diskussionen...*, *op. cit.* [n. 38], p. 58), il tire de la sch. T à *Iliade*, 11, 770 qu'Aristarque athétisait ce vers précisément parce que c'est à Nestor qu'était attribuée la mission de rassembler les troupes grecques, et non à Héra (voir *Iliade*, 4, 25-29). Cependant, la scholie invoquée par G. Petzl ne nomme pas Aristarque et ne fait même pas mention d'une athétèse, à l'inverse de la sch. MV à *Odyssée*, 24, 1 (voir texte cité n. 39).

44. *Odyssée*, 24, 65.

45. Sch. MV à *Odyssée*, 24, 1, vol. II, p. 725, l. 9-10 Dindorf : Πῶς δὲ καὶ τὸ σῶμα διέμεινε τοῦ Ἀχιλλέως ἐπὶ τοσαύτας ἡμέρας ; Διὰ τὴν Θέτιν, ὡς καὶ τὸ Πατρόκλου, « Comment le corps d'Achille subsista-t-il tant de jours ? Grâce à Thétis, comme celui de Patrocle. »

46. Cf. n. 41. Eustathe explique : ἔξω τοῦ δόματος ἔφερε προνοούμενός φασὶ τὰ Ὀδυσσεῶς οἶα πρόγονος ἐκείνου, εἴ περ Ἑρμοῦ μὲν Ἀρκείσιος, αὐτοῦ δὲ Λαέρτης ὁ τοῦ Ὀδυσσεῶς πατὴρ καὶ διατοῦτο τὰς φιλοσωμάτων ψυχὰς ἐκφέρων καὶ τῆς ἐξ ἐκείνων μῆτιδος ἐκκαθαίρων τὸν τοῦ ἀπογόνου οἶκον, « II [Hermès] conduisit [les âmes] hors de la demeure ; car il réfléchissait, dit-on, à l'intérêt d'Ulysse, dont il est l'aïeul, si du moins c'est d'Hermès qu'est issu Arkésios, le père de Laërte père d'Ulysse. C'est pour cette raison qu'il conduisit dehors les âmes qui aiment les corps et purifia de leur ressentiment la maison de son descendant. » (*Commentaire à l'Odyssée*, vol. II, p. 311, l. 4-7 Stallbaum).

47. Cf. n. 45. Il s'agit d'une référence à *Iliade*, 19, 29-39, où Thétis se sert d'ambrosie et de nectar pour chasser les mouches qui pourraient corrompre le corps de Patrocle ; la déesse précise que le cadavre pourrait de la sorte rester inaltéré une année entière.

48. Cf. n. 42. Le commentateur n'en dit pas plus sur sa manière de concilier les textes. Peut-être simplement envisageait-il une collaboration entre les deux héros, d'autant plus vraisemblable qu'Ulysse lui-même est présenté comme associé à Nestor en *Iliade*, 11, 768.

lors à concilier les vers en apparence contradictoires, en considérant que le poète a pu omettre certaines circonstances de l'histoire que le philologue doit reconstituer.

Un autre point important de l'exégèse d'Aristarque est son attitude par rapport aux poètes qu'il nomme νεώτεροι (« plus récents [qu'Homère] »). Comme l'a fort bien mis en évidence A. Severyns, une des démarches les plus systématiques et les plus caractéristiques du grammairien alexandrin réside dans son rejet de toutes les interprétations du texte homérique qui font appel aux poètes cycliques, ou en général aux poètes postérieurs<sup>49</sup>. Non seulement il refuse de comprendre les passages difficiles de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* à la lumière de ces auteurs<sup>50</sup>, mais parfois il condamne un passage parce qu'il contient une allusion à un épisode qui n'est pas mentionné ailleurs chez Homère mais qui est développé dans une autre œuvre<sup>51</sup>. Ce rejet des explications disponibles chez les anciens auteurs ne peut qu'avoir incité le grammairien à éviter au maximum d'inventer lui-même des éléments absents du texte.

Au vu de ces prises de position, il n'est pas étonnant que les modernes<sup>52</sup> aient souvent caractérisé la méthode d'Aristarque par la formule : Ὅμηρον ἐξ Ὁμήρου σαφηνίζειν<sup>53</sup>, « interpréter Homère par Homère ». Que ce principe ait été ou non énoncé sous cette forme par le critique<sup>54</sup>, il est conforme à ce qu'une scholie de l'*Iliade* indique sur l'image que les Anciens se faisaient du travail d'Aristarque :

49. A. SEVERYNS, *Le cycle épique dans l'école d'Aristarque*, Liège - Paris, 1928.

50. Ainsi, en *Odyssée*, 4, 248, Aristarque rejette l'interprétation de δέκτη en tant que nom propre, conforme au récit d'un poète (non identifié) du cycle (sch. HMQT à *Odyssée*, 4, 248) ; il refuse de comprendre l'expression homérique βοὸς κέρασ autrement qu'au sens de « corne de bœuf », et n'admet pas la signification, attestée chez des νεώτεροι, de « poils de bœuf » (sch. bT à Ω 81, sch. Q à *Odyssée*, 12, 253, Apollonios le Sophiste, s.v. κέρ' ἀγλαέ, p. 98 Bekker).

51. Ainsi il athétise *Odyssée*, 4, 285-289 parce que ce passage est la seule allusion homérique au personnage d'Anticlos, qui apparaissait dans l'œuvre des poètes cycliques (sch. HQ à *Odyssée*, 4, 285).

52. Voir les références données par R. PFEIFFER, *History of Classical Scholarship. From the Beginnings to the End of the Hellenistic Age*, Oxford, 1968, p. 226, n. 1-2.

53. PORPHYRE, *Quaestiones Homericae* 1, 11, p. 297, l. 16 Schrader = p. 56, l. 3-4 Sodano.

54. L'origine aristarchienne de cette maxime a été contestée par R. PFEIFFER, *op. cit.* (n. 52), p. 225-227, suivi par G. LEE, « An Aristarchean Maxim ? », *PCPhS* 21 (1975), p. 63-64 et CH. SCHAEUBLIN, « Homerum ex Homero », *MH* 34 (1977), p. 221-227. Elle a été défendue par N. G. WILSON, « An Aristarchean Maxim », *CR* 21 (1971), p. 172 ; « Aristarchus or a Sophist ? », *PCPhS* 22 (1976), p. 123.

Ἄρισταρχος ἀξιοῖ τὰ φραζόμενα ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ μυθικώτερον ἐκδέχεσθαι κατὰ τὴν ποιητικὴν ἐξουσίαν, μηδὲν ἕξω τῶν φραζομένων ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ περιεργαζομένου<sup>55</sup>.

Aristarque pense qu'il faut lire les paroles du poète plutôt dans un cadre mythique en se conformant au génie poétique, et s'abstenir d'imaginer quoi que ce soit en dehors des paroles du poète.

\*

\* \*

Si l'on suppose qu'Aristarque appliquait ses principes de manière cohérente, il semble alors logique de conclure que l'expression κατὰ τὸ σιωπώμενον est le reflet d'une exégèse opposée à la sienne. L'athétèse d'*Odyssee*, 17, 501-504, telle qu'elle apparaît dans la scholie si l'on s'abstient de la corriger, illustrerait comment le critique préférerait condamner des vers présentant une incohérence avec un autre passage de l'œuvre d'Homère plutôt que de résoudre les difficultés en usant de son imagination.

Guillaume TEDESCHI  
Aspirant du F.R.S - FNRS  
Université libre de Bruxelles

---

55. Sch. D à *Iliade*, 5, 385 ; comparer Eustathe, *Commentaire à l'Iliade*, vol. II, p. 101, l. 14-15 van der Valk.